



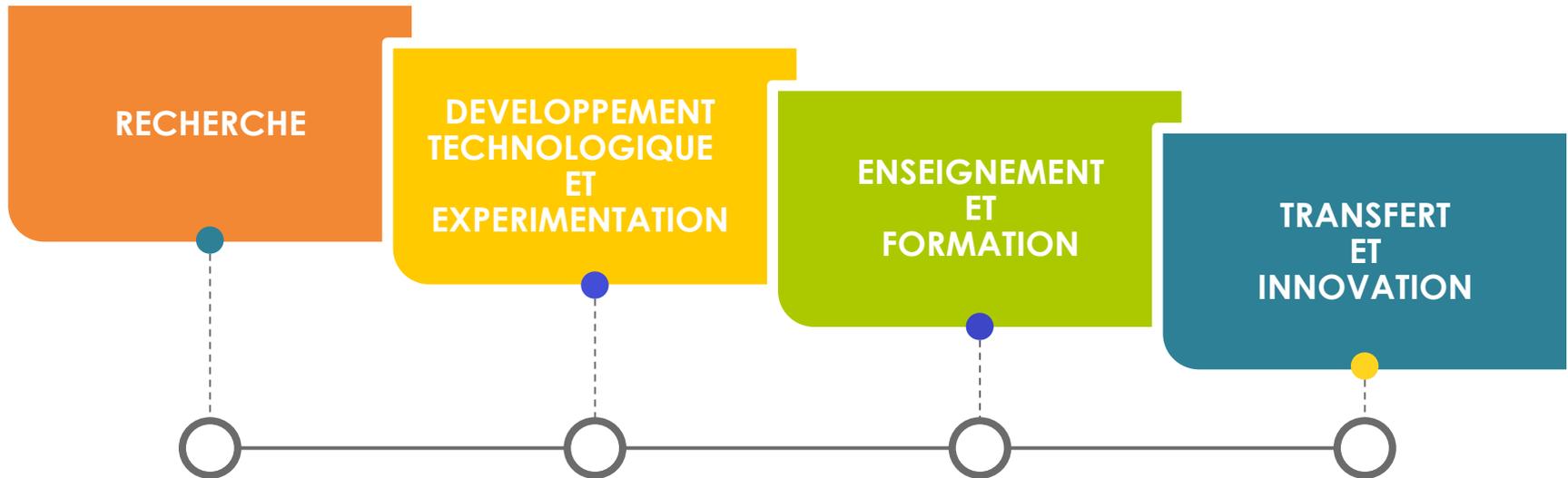
Modérer une archive ouverte, le cas HAL-Inria

1

Inria en bref ...

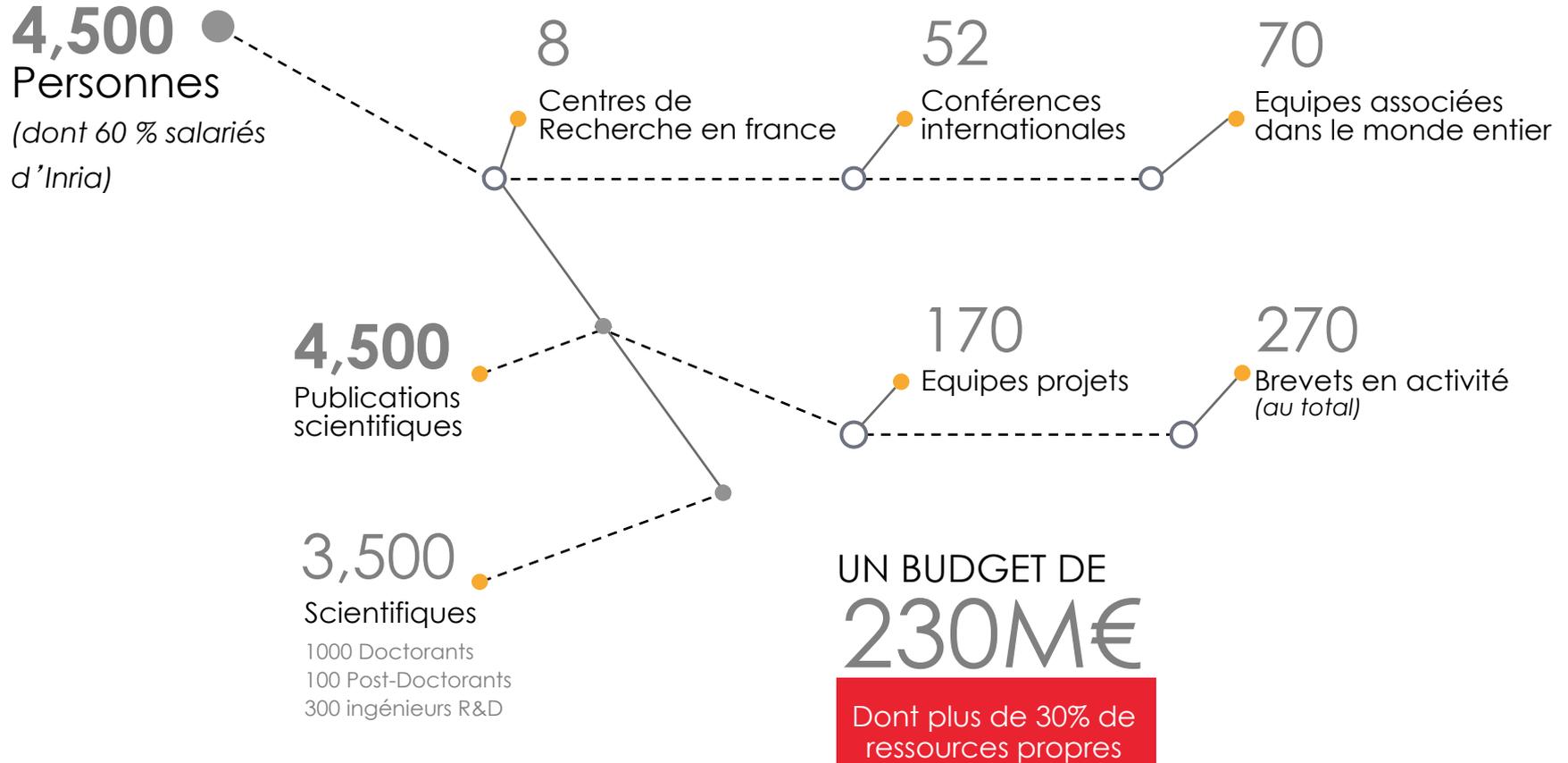
Institut de recherche en sciences du numérique

Sciences informatiques et mathématiques

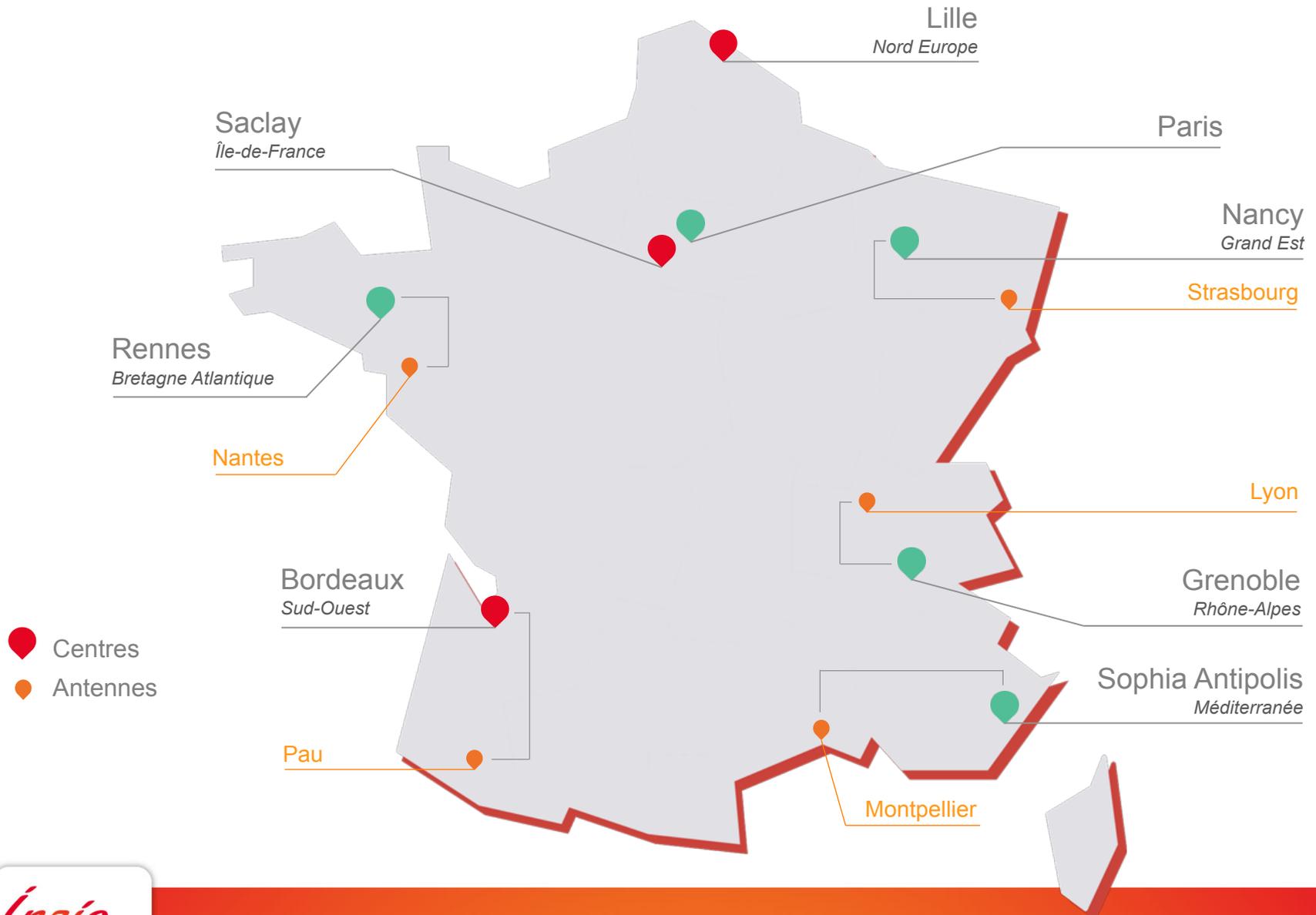


Un institut public à caractère scientifique et technologique sous la double tutelle du ministère de la Recherche et du ministère de l'Industrie

Les chiffres clés



Centres de recherche



2

Le Pôle Archives Ouvertes Inria

Archives Ouvertes IES – Les personnes

Coordinateur : **Alain Monteil** (80%)

Conseiller scientifique : **Laurent Romary**

Responsable service IES : **Jacques Millet**

Documentalistes :

- Marie-Laure Bretin (40%)
- **Brigitte Briot** (50%)
- Claire Buren (20%)
- **Audrey Genoud** (80%)
- Agnès Hermann (50%)
- **Anne Jaigu** (80%)
- **Jozéfina Sadowska** (80%)
- Agnès Vidard (40%)
- Alfred Zami (50%)

- **Laurence Farhi** DSI/SEISM

En rouge les personnes investies dans la modération

3

HAL-Inria+

HAL-Inria+

Pour répondre à l'exhaustivité de la production Inria en 2010, nous avons mis en place un « Lochal » : HAL-Inria+

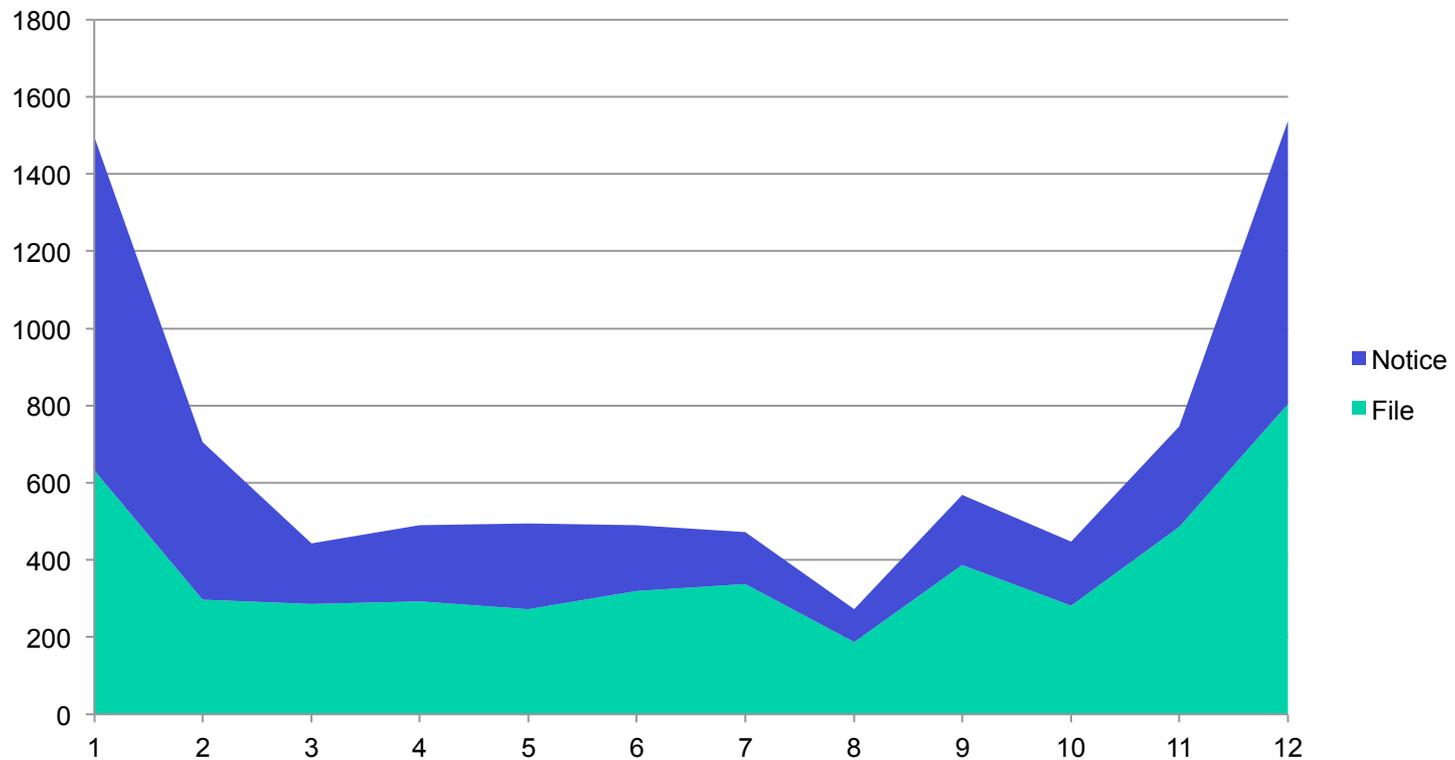
- **Articles de vulgarisation**
- Documents associés à des manifestations scientifiques (tutoriel, **poster**/présentation, documents courts, digest de conférence ...)
- Mémoires d'étudiants

La modération est assurée par Inria comme tout système Lochal
Mise en place d'un workflow de validation des mémoires d'étudiants par l'encadrant Inria

4

La modération chez Inria

Evolution des dépôts Inria sur 2014



Les principes de la modération

- Les mêmes principes que la modération du CCSD s'appliquent
- L'édition et la correction des dépôts se fait au moment de la modération : par exemple modification de l'ordre des auteurs
- Dépôt dans la typologie de document dès acceptation sans attendre la publication officielle
- Signature par les modérateurs de tous les messages
- Confiance forte au chercheur/déposant sur ses déclarations

Organisation de la modération

- Pour HAL-Inria+ : permanences par semaine
- La modération HAL :
 - En fin d'année et début d'année pendant la période de rédaction du Rapport d'Activité de mi novembre à fin janvier
 - Dépôts dont au moins un des auteurs est associé à une équipe Inria et Domaine INFO
 - Tout au long de l'année à la demande du déposant en cas d'urgence ou de difficultés
 - permanence par jour de la semaine qui prend le pas sur la modération par semaine

Les outils de la modération

- Des pages Wikis pour la procédure et noter la gestion des cas particuliers
- Un salon de discussion en direct pour interpeller et prendre avis des collègues
- Le soutien de Laurent Romary en cas de doute sur le document
- Le soutien de Jacques Millet en cas de doute sur la forme et les aspects « politique institutionnelle »

page discussion

lire modifier historique  Plus

Rechercher 

- ▶ ACCUEIL : groupes de travail et chantiers
- ▶ Modifications récentes
- ▶ Aide

Services offerts

- ▶ AtoZ
- ▶ Alerte de sommaires - TicTocs
- ▶ Atelier documentaire du chercheur
- ▶ Fabbrica
- ▶ Haltools
- ▶ Proxy-ist
- ▶ Résolveur Linksource

Outils documentalistes

- ▶ Abonnements nationaux
- ▶ BlogISTInria
- ▶ Frais de publication (recommandations)
- ▶ Haltools
- ▶ Millennium
- ▶ PortIST
- ▶ SpagoBI (analyses indicateurs)

Outils

- ▶ Pages liées
- ▶ Suivi des pages liées
- ▶ Copier un fichier
- ▶ Pages spéciales
- ▶ Version imprimable
- ▶ Adresse de cette version
- ▶ Information sur la page
- ▶ Chercher les propriétés

Publications Hal Modération des dépôts

Sommaire [masquer]

- ▶ 1 Contexte : qui valide quoi
- ▶ 2 Procédure générale
 - ▶ 2.1 Que doit-on vérifier ?
 - ▶ 2.1.1 le fichier
 - ▶ 2.1.2 les métadonnées
 - ▶ 2.2 Dépôt en cours de modération
- ▶ 3 Traitement des cas particuliers
 - ▶ 3.1 identifiant et bandeau Arxiv présent
 - ▶ 3.2 Dépôt avec cross-posting sur ArXiv
 - ▶ 3.3 Pas de pdf mais présence des sources latex
 - ▶ 3.4 un pdf et des sources latex
 - ▶ 3.5 reconnaître un post-print
 - ▶ 3.6 fichier document et fichier source
 - ▶ 3.7 Date de conférence > date du dépôt
 - ▶ 3.8 PDF version auteur
 - ▶ 3.9 PDF Éditeur ou pas ?
 - ▶ 3.10 Thèse
 - ▶ 3.11 Le fichier est un Power-point
 - ▶ 3.12 Image, vignette en annexe
 - ▶ 3.13 Modération d'annexes
 - ▶ 3.14 Modération de préface
 - ▶ 3.15 Le pdf semble un brouillon
 - ▶ 3.16 Titre titre différent du fichier
 - ▶ 3.17 Rapport sans le style Inria
 - ▶ 3.18 Message système indiquant que la publi est un doublon
 - ▶ 3.19 Mettre en ligne
- ▶ 4 Messages de réponses pré-définies du CCSD - Déc. 2014
- ▶ 5 AJ : Propositions de messages de réponses

Contexte : qui valide quoi [modifier]

- ▶ Qui a les droits : AM, BB, AJ, AG, JS, MLB, LF, CB
- ▶ modération à partir du 07/12/2015
 - ▶ modération de l'instance Inria : on a les droits de validation sur domaine INFO mais on ne traite que les auteurs Inria.
 - ▶ modération de l'instance Hal domaine INFO mais uniquement si auteurs Inria
 - ▶ Alain et Laurence ont aussi les droits de modération pour le domaine des Math et Sciences du Vivants si il y a un blocage.
- ▶ Organisation : d'ici les congés de Noel : Brigitte, Anne, Audrey et moi assurons la modération Jozéfina, Marie-Laure, Claire en remplacement si problème.
 - ▶ Lundi : Audrey
 - ▶ mardi : Brigitte
 - ▶ mercredi : Alain
 - ▶ Jeudi : Audrey
 - ▶ vendredi : Anne
 - ▶ Alain la semaine 52 et Audrey la semaine 53
 - ▶ Modération des dépôt en date du jour de permanence vigilance à l'historique qui permet de voir si une demande de correction a été faite
 - ▶ Modération des mémoires HAL-Inria+ en même temps
 - ▶ Les dépôts arxiv sont gérés par Alain et Laurence en secours
- ▶ échanger via jabber entre les modérateurs et consigner des suggestions d'arbitrage dans cette page wiki

Procédure générale

Conclusion

- La modération institutionnelle Inria est « saisonnière » en lien avec le rapport d'activité annuel (903 dépôts en 2014 et 1016 en 2015)
- Action récente hormis pour la modération de HAL-Inria+
- Le temps moyen de traitement est entre 5 et 10 minutes
- La production annuelle est de 4500 publications soit 75 jours/h de modération (moyenne de 7minutes30)

Merci

Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

www.inria.fr